

benefit



Feu

suva

Mieux qu'une assurance





Jouer avec le feu

Chère lectrice, cher lecteur,

C'est jouer avec le feu. Après que les canons se sont tus, les guerres laissent souvent derrière elles de perfides appâts qui ont l'aspect de jouets: petits, attirants, colorés. Un piège souvent mortel. Les mines tuent et mutilent chaque année des milliers d'enfants ou en font des orphelins. Plus de 70 pays en sont infestés. Les Nations Unies estiment que, sur plus de 20 000 victimes annuelles, le tiers ou le quart sont des enfants.

L'armée suisse aide à déminer. Ses spécialistes détruisent des mines et d'énormes stocks de munitions tout autour du globe. En Suisse, ils font exploser chaque année des centaines d'engins non éclatés. Vous en saurez plus en lisant notre article à la page 4.

Actuellement, les caisses-maladie et la plupart des assurances sociales font grise mine. Elles doivent augmenter leurs primes année après année. La Suva, quant à elle, avait cet été de bonnes nouvelles pour ses assurés: le solde positif de 188 millions de francs dégagé en 2009, conjugué aux résultats des efforts de prévention et de réinsertion, lui permet d'abaisser les primes de l'assurance contre les accidents professionnels pour la quatrième fois consécutive (page 11). Mais pour la Suva, la révision en cours de la loi sur l'assurance-accidents demeure un sujet brûlant malgré un financement solide. En l'état, les décisions de la commission consultative parlementaire vont en effet à l'encontre des intérêts des quelque 115 000 entreprises assurées auprès de la Suva. Le Conseil national débattrait probablement du projet cet automne. A la page 10, un travailleur évoque les répercussions que l'une de ces décisions aurait pour les victimes d'accidents.

Gabriela Hübscher

01 // Pour allumer une batterie de feux d'artifice qui n'est pas en vente dans le commerce, les particuliers devront désormais posséder un permis d'acquisition et un certificat.



Pour la sécurité: en Suisse, ils éliminent des munitions non explosées, en Asie ou en Afrique, des mines et d'énormes stocks de munitions. A chaque fois que les démineurs de l'armée suisse sont à l'œuvre, le monde gagne un peu en sécurité.



Aide psychologique: lors d'un accident grave, les blessés ne sont pas les seuls à devoir être secourus, les témoins ayant souvent besoin d'une assistance psychologique. Un directeur témoigne après le décès de deux travailleurs ensevelis lors de l'effondrement d'un plafond.



Pour le plaisir de l'œil: petit garçon, il essayait de faire un maximum de bruit. Aujourd'hui, il crée de nouveaux effets pyrotechniques. Ruedi Schlotterbeck est le seul Suisse autorisé à fabriquer des feux d'artifice à titre privé.

03 Editorial // Sommaire

04 Reportage

Les «nettoyeurs»

10 Focus

«Je ne sais pas comment je pourrais vivre?»

11 Nouvelle baisse des primes

12 Actualités

Aide psychologique d'urgence

13 Réadaptation précoce

14 «trébucher.ch»: bilan intermédiaire positif

Détermination des primes

Prix de promotion de la santé

15 Sponsor national des SlowUps

16 Tirer des leçons des accidents:

chute mortelle depuis une plateforme de bétonnage

17 Concours

18 Bravo // A propos ...

20 Portrait

22 Service

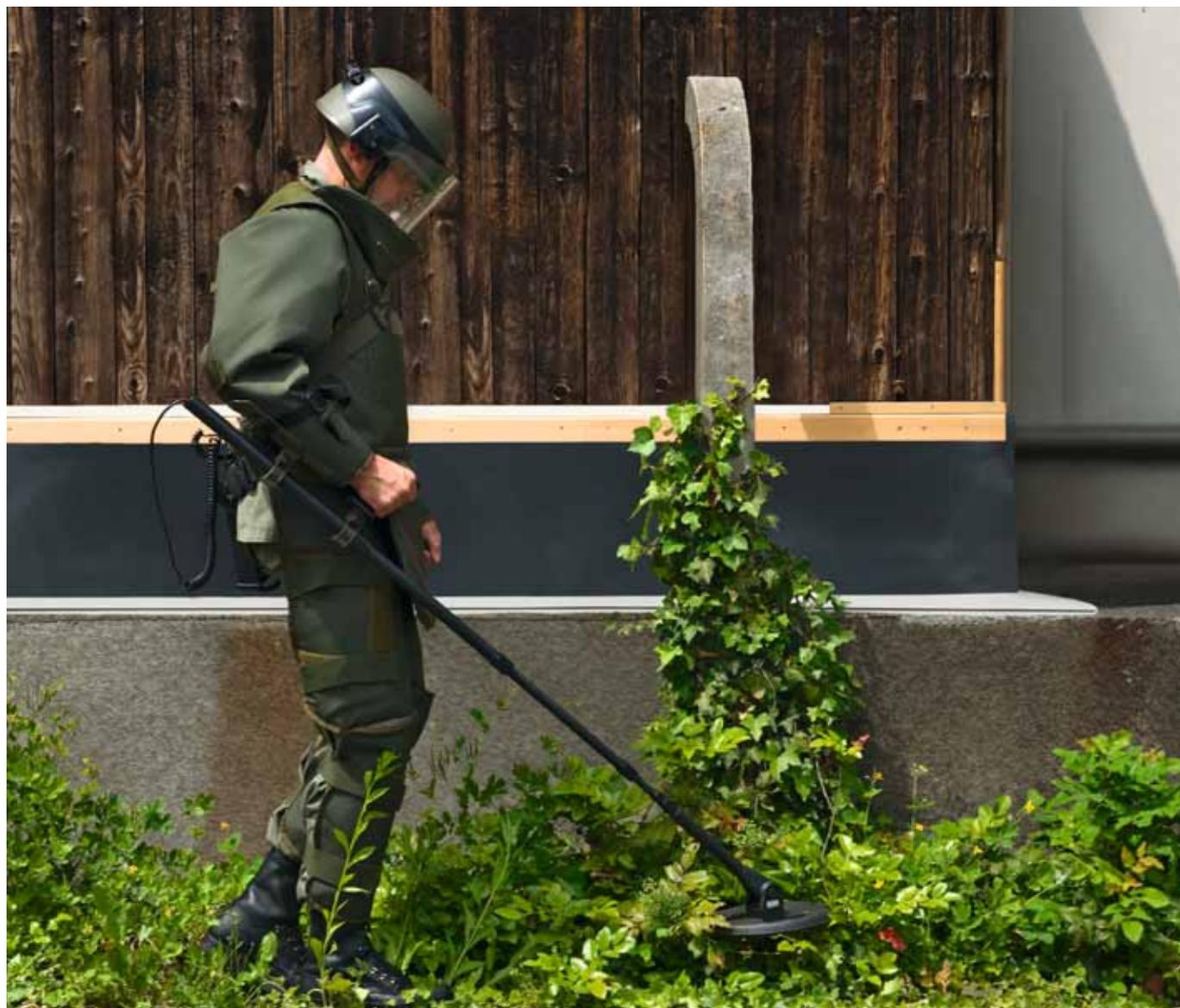
24 A suivre ...

////////////////

Les «nettoyeurs»

Texte: Johannes Reichen // Photos: Dominik Wunderli

Leur travail est bruyant alors qu'ils sont calmes et posés, des qualités indispensables pour les démineurs de l'armée suisse qui exercent un métier à risque. En Suisse, ils éliminent des munitions non explosées, en Asie ou en Afrique, des mines et d'énormes stocks de munitions.



01

A l'abri d'épais murs de béton, ils se regardent, puis jettent un œil sur leur montre. Encore 30 secondes. Hansjürg Lüssi et Martin Barmettler connaissent bien cette situation pour l'avoir vécue cent fois, ils savent ce qui se passe dans la fosse sur la place d'armes de Thoune. Une grosse explosion. La terre tremble, des pierres tombent, puis le silence règne. Une munition non explosée vient d'être détruite.

A chaque fois que le chef de détachement Lüssi, l'expert Barmettler ou leurs collègues du Centre de compétences de déminage et d'élimination de munitions non explosées (DEMUNEX) sont à l'œuvre, le monde gagne un peu en sécurité, que ce soit à Thoune, en Suisse, au Kosovo, au Laos, au Soudan ou au Chili. Les experts du DEMUNEX interviennent partout dans le monde et cela fait souvent du bruit.

A Thoune, le DEMUNEX gère la Centrale d'annonce des ratés et pratique le déminage humanitaire, engagé depuis peu dans des opérations de promotion de la paix à l'étranger. A ce jour, les deux sites de la place d'armes comptent 41 personnes, des militaires professionnels et des civils du Département de la défense, de la protection de la population et des sports.

Des jeunes, des experts et une sainte

Une carte du monde est suspendue dans le local de commandement du bâtiment principal du DEMUNEX. On y distingue les lieux d'intervention à l'étranger. Dix personnes participent actuellement à des missions internationales, dont trois au Laos, deux dans le sud du Soudan et cinq au Kosovo. «Lors d'engagements humanitaires, vous opérez en civil et sans armes sur mandat d'organisations non gouvernementales», déclare Alex Spora, le chef d'intervention et de conception, qui sait tout sur la troupe.

Ce qui frappe, c'est le grand nombre de trentenaires et de quinquagénaires. Entre les deux, il existe un grand vide. «Cela s'explique par le fait que nous avons recruté davantage ces dernières années. De nombreux jeunes nous ont rejoints et cela doit continuer ainsi. Mais à 19 ans, à la fin de l'école de recrue, ils ne sont pas encore prêts, déclare Spora. Dans notre job, il faut une certaine expérience de la vie.»

Il faut au moins être sergent pour travailler ici et les soldats en cours de répétition n'ont rien à chercher au DEMUNEX. Le cours de base d'un an est suivi de trois jours de tests. Le taux d'échec est élevé. «L'an dernier, 60% ont échoué», dit Spora. A Thoune, le déminage est d'abord une question d'hommes. L'équipe comprend une femme. Et une sainte.

////////////////////

01 // Tout ce qui est humainement possible: l'équipement d'un démineur coûte 8000 francs. **02** // Alex Spora, le chef d'intervention, devant une mappemonde. Les experts suisses interviennent partout dans le monde. **03** // Le chef de détachement Hansjürg Lüssi prépare la destruction d'un engin non explosé.



02



03



04



05



06



07

Sainte Barbara, patronne des mineurs, des pyrotechniciens, des sapeurs-pompiers et de nombreux autres professionnels, protège les démineurs. «Certains d'entre nous y croient», affirme Spora. Et le 4 décembre, jour de la sainte Barbara, ils ne travaillent qu'en cas d'absolue nécessité.

Une bombe à Sörenberg

Accessible à toute heure, la Centrale d'annonce des ratés ne chôme pas. La permanence est à présent assurée par l'expert du DEMUNEX, Hans Walter, assis dans un petit bureau, devant l'ordinateur, à côté du téléphone. «C'est une journée chargée», dit-il. Car elle fait suite à un beau et long week-end qui a ravi les randonneurs. «Notre travail dépend beaucoup de la saison et du temps.» Plus les promeneurs sont nombreux, plus les découvertes et les annonces au DEMUNEX sont fréquentes.

L'année dernière, les experts du DEMUNEX ont éliminé 349 ratés. A cela se sont ajoutées la collecte ainsi que la destruction en règle de munitions (500 cas) et de résidus de munitions (710 cas). «Chaque cas est traité dans les 24 heures», déclare Spora.

Toutes les équipes de deux sont sorties, sillonnant le canton de Berne et la Suisse centrale. Les derniers appels ont concerné la région de Gantrisch, la Wandfluh près de Jaun, Gsteig, le Glaubenberg dans le canton d'Obwald, et la Schrattenfluh près de Sörenberg où l'on a trouvé une bombe de 200 kilos. «Elle devait reposer là depuis quelques années», observe Walter. Des munitions perdues peuvent rester cachées durant des décennies.

Walter et ses collègues sont généralement capables d'identifier le type de munition découvert à partir des descriptions des découvreurs ou de la police. Les photos sont souvent utiles. Lors d'interventions à l'étranger en particulier, il arrive que les experts soient confrontés à des munitions inconnues. «Nous n'éprouvons alors aucune gêne à demander des informations à nos collègues étrangers», déclare le chef de détachement Hansjürg Lüssi.

Du riz et des haricots au Soudan

Souvent à l'étranger lui-même, Lüssi vient de rentrer du Soudan où il a séjourné neuf mois, dirigeant un groupe de vingt personnes. Dans la lutte contre les dangereux reliquats d'anciens conflits, sa tâche consistait à localiser des stocks de munitions, puis à les détruire. Il a ramené

des photos montrant des montagnes de munitions dans la brousse. «Nous procédions à des explosions presque tous les jours», dit-il.

C'était une période difficile dans un monde très loin de l'Eiger, du Mönch et de la Jungfrau, la vue panoramique dont il jouit de son bureau. Du lundi au vendredi, il était dans un camp de campagne dans la brousse. «Nous ne mangions pratiquement que du riz et des haricots, rarement de la viande ou du poisson, et les prochaines habitations étaient à un jour de voyage», raconte Lüssi.

En journée, la température pouvait atteindre 56 degrés et il ne faisait pas beaucoup plus frais la nuit. «Il faut s'y habituer.» Et le danger? Selon lui, les accidents sont rares et n'arrivent que lorsque les consignes très strictes ne sont pas respectées. «Dans ces pays, le plus grand danger est la circulation routière.» Ou des maladies comme la malaria.

////////////////

L'assurance militaire gérée par la Suva

Comme tous les militaires professionnels, les démineurs de l'armée suisse sont assurés contre la maladie et les accidents auprès de l'assurance militaire, payant des primes à cet effet. Depuis cinq ans, l'assurance militaire est gérée par la Suva sur mandat de la Confédération en tant que branche d'assurance autonome, avec une comptabilité séparée. Outre les militaires professionnels, l'assurance militaire assure les miliciens, les membres de la protection civile, du service civil, du Corps suisse d'aide humanitaire et les participants à des actions de maintien de la paix. Institution d'assurance et de responsabilité civile de la Confédération, l'assurance militaire est l'une des rares assurances à traiter les cas de A à Z, pratiquant une gestion globale des cas d'accident ou de maladie déclarés, jusqu'au terme de la réinsertion professionnelle si nécessaire. L'année dernière, les prestations versées au titre de l'assurance militaire se sont montées à 201 millions de francs. En 2009, les nouveaux cas enregistrés ont augmenté de 4,3% pour s'établir à 36 000 cas, dont 60 cas bagatelle de miliciens clôturés durant le service. // deh

////////////////

www.assurance-militaire.ch

////////////////

04-07 // Ça va sauter! Mais jusque-là, le spécialiste Martin Barmettler doit être parfaitement concentré.



08 // Encore un raté éliminé.

////////////////////

Cela ne lui a pas déplu pour autant. «Les gens vous font vraiment sentir combien ils sont heureux de ne plus avoir à faire de détour pour chercher de l'eau potable.» Ou lorsque leurs enfants sont à nouveau en sécurité sur le chemin de l'école. Il affirme que son métier lui procure de grandes satisfactions.

Elles étaient certes un peu moins grandes les samedi et dimanche soirs qu'il passait généralement à rédiger des rapports ou en réunions. «Mais cela en fait partie.»

Transporteurs et robots

Le garage du DEMUNEX abrite la nouvelle pièce maîtresse du Centre et le responsable logistique, Daniel Bregy, enthousiasmé, précise que le transporteur spécial de 7 tonnes venant de Suède est «unique en Suisse». A l'intérieur de la remorque, se trouve un réservoir rond sous pression muni d'une fermeture hermétique permettant de transporter les explosifs en toute sécurité.

Les ratés ou d'autres explosifs ne peuvent pas toujours être détruits sur place. «Dans un quartier d'habitation, par exemple, cela serait trop risqué», dit Bregy, le Valaisan. Un robot dépose alors l'explosif dans le transporteur. «Tout danger est alors écarté.» Les experts font tout ce qui est humainement possible en matière de sécurité. L'équipement d'un démineur, composé d'une tenue de protection, d'un casque et d'un détecteur de mines, coûte environ 8000 francs.

Depuis 1998, qui a marqué le début de sa formation de démineur, Lüssi est aussi amené à porter cet équipement. Il a effectué plusieurs interventions à l'étranger: en Albanie, un pays désormais considéré comme exempt de mines, et au Chili, où se trouvent encore des mines datant du gouvernement militaire, un séjour durant lequel il a aussi formé des membres de l'armée chilienne à un nouveau système de destruction des mines.

Laisser la place

Cuisinier de formation, il avait quitté son métier il y a 20 ans à cause des horaires de travail irréguliers et pour passer plus de temps avec ses enfants. Il a rejoint le Corps des gardes-fortifications et est devenu militaire professionnel. Etait-ce une erreur? Il passe à présent plusieurs mois consécutifs à l'étranger, séparé de sa femme. «Non, les enfants ont grandi. Mais le soutien de la famille est essentiel.» Sa femme s'en accommode. A Noël, il était à la maison.

A 52 ans, Lüssi ne serait pas contre l'idée d'effectuer moins d'interventions à l'étranger. «J'atteins un âge auquel il faut aussi laisser la place aux jeunes qui souhaitent faire cette expérience.» Par exemple à Christian Wanner (32 ans).

On est samedi et il est assis au soleil devant le Stade de Suisse bernois. Il passe ses week-ends en Suisse, alors que la semaine il suit une formation de démineur au sein de la Bundeswehr allemande en vue d'opérations tactico-militaires.

Un jour, ses parents ont vu une émission de télé sur les «dix métiers les plus dangereux» et l'ont tout de suite appelé: celui de démineur arrivait en deuxième position. Il les a rassurés. Il ne voit pas les choses d'une manière aussi dramatique. «Si on observe toutes les règles de sécurité, le risque résiduel est faible.» Il s'en tient au «respect nécessaire», à la raison et à la conviction que tout se passera bien. «Je suis un optimiste.»

Résoudre des casse-têtes

Mais le danger est bien là. Les explosifs improvisés posent de plus en plus de problèmes. «Il n'y a rien de plus simple que de bricoler quelque chose», dit Wanner. Lui et ses collègues ne peuvent en aucun cas être daltoniens. Des connaissances en électronique, un grand calme, du sang froid ainsi qu'une bonne forme physique sont indispensables. Pour Wanner, le bon fonctionnement de l'équipe est lui aussi capital. En plus des hommes, le recours aux robots et aux chiens se multiplie.

«L'art consiste à séparer le détonateur de la charge», dit-il de son travail. Désamorcer un explosif, c'est comme résoudre un casse-tête. Et sans le faire éclater en mille morceaux.

Cet automne, il se rendra au Kosovo pendant quelques mois pour «résoudre des casse-têtes». Le travail sera ardu, mais il se réjouit. Il a lui-même choisi ce défi. Wanner cite une maxime des démineurs: «Le chemin le plus simple est toujours miné.»

////////////////////////////////////

Erratum: permis de minage

Dans l'article sur la centrale hydroélectrique de Rheinfelden (benefit 2/2010, page 9), on pouvait lire: «J'ai mis à disposition mon permis, raconte [un chef de chantier], après avoir reçu la confirmation qu'il ne devrait pas assumer seul la responsabilité du dynamitage.» Cette affirmation est fautive. Selon l'autorisation spéciale de la police fédérale, les travaux de minage étaient placés sous la responsabilité du détenteur de l'autorisation. La loi et l'ordonnance sur les explosifs interdisent clairement la mise à disposition des permis de minage. Cette erreur a été rectifiée dans la version e-paper sur www.suva.ch/benefit-f. // red

////////////////////////////////////



«Je ne sais pas comment je pourrais vivre?»

Pour certaines victimes d'un accident la pilule sera difficile à avaler: la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) exige une augmentation de 10 à 20 % du degré d'invalidité minimal donnant droit à une rente. La Suva, elle, ne veut pas fermer les yeux.



01 // Avec l'augmentation du degré d'invalidité minimum, les personnes dans la situation de Pierre Papilloud peineraient à retrouver un travail. // Photo: Jean-Luc Cramatte

Pierre Papilloud a 42 ans. Il est employé à la carrière Lathion à Grône en Valais. Chaque jour ouvrable, il contrôle le contenu des chargements lors des entrées et des sorties de la carrière. «C'est un job sympa qui me convient bien; je dois beaucoup à mon patron.» Pour faire tourner son ménage, il dispose d'un salaire mensuel de 3500 francs complété par une rente d'invalidité de 18 % octroyée suite à cet accident de septembre 2008...

Un nouveau tournant

A l'évocation de cette date, Pierre Papilloud baisse les yeux, puis désigne, sur le mur du cabanon, la photo d'une voiture disloquée. «Je ne sais toujours pas ce qui s'est passé ce 28 septembre 2008! J'ai fait huit tonnes avec ma voiture. Les pompiers en exercice à 500 mètres de

l'accident m'ont sorti en petits morceaux de la carcasse de mon auto.» C'est en plein après-midi, en rentrant de son travail de machiniste dans le Haut-Valais que Pierre Papilloud perd le contrôle de son véhicule: fractures aux vertèbres cervicales, aux côtes, aux bras, contusions, écrasements, coupures... A son réveil sur son lit d'hôpital, ce passionné de voitures et de motos ne tarde pas à comprendre que sa vie vient de prendre un nouveau tournant.

«J'ai eu la chance de m'en sortir vivant. Alors j'ai bossé dur pour reprendre le travail et gagner le droit de voir grandir mon fils en osant le regarder dans les yeux.» Le machiniste est devenu gardien et contrôleur, les voitures et les motos ont fait place au vélo et à la canne à pêche: «C'est sympa et plus calme comme hobby. Et je peux les pratiquer avec Jonathan, mon fils», glisse-t-il.

Un besoin vital

Pierre Papilloud garde aujourd'hui encore des séquelles de son accident correspondant à un taux d'incapacité de travail de 18 %, un pourcentage qui reflète la différence de salaire avant et après l'accident. C'est justement à ce taux que la CSSS-N a décidé de s'attaquer en augmentant le pourcentage minimum de 10 à 20 %. Ainsi, à l'avenir, toutes les personnes présentant un taux d'invalidité inférieur à 20 % n'auront plus droit à cette rente.

Pierre Papilloud ne sera pas touché par cette mesure qui ne s'appliquera qu'aux nouvelles rentes. Toutefois, on peut mesurer la portée de cette décision en extrapolant son cas: son salaire mensuel ne serait plus de 4000 francs par mois, mais de 3500 francs; de plus, il n'aurait certainement pas retrouvé d'employeur disposé à l'engager à plein temps et sans perte de gain. «Je ne sais pas comment je pourrais vivre! Cette rente, ce n'est pas de l'argent de poche: c'est mon dîner, mon travail, c'est ma survie.»

Plus de frais pour les entreprises

L'augmentation de 10 à 20 % du taux d'invalidité minimum aura des répercussions sociales pour toutes les personnes qui seront, à l'avenir, dans une situation identique à celle de Pierre Papilloud. Si elle devait être acceptée par le parlement, elle obligerait, en outre, les futures victimes d'un accident du travail à réclamer la rente, aujourd'hui prise en charge par la Suva, auprès de l'assurance responsabilité civile de leur employeur. Le cas échéant, si l'employeur n'arrivait pas à prouver que toutes les mesures de protection nécessaires ont été prises, il serait tenu pour responsable du dommage subi – même en cas de faute légère (art. 328 CO). Les entreprises devront donc s'assurer contre ces demandes en responsabilité civile, ce qui fera gonfler leurs frais.

Cette proposition va donc à l'encontre de la volonté de la Suva de favoriser une réinsertion professionnelle rapide des victimes d'accidents et entraînera inévitablement d'innombrables batailles juridiques. Pour Ulrich Fricker, président de Direction de la Suva: «C'est un mauvais calcul. Non seulement cette mesure ne permet pas de diminuer les coûts, mais elle crée de nouveaux problèmes. C'est pour cette raison que la Suva va continuer à s'investir pour garantir les acquis sociaux des entreprises et des personnes victimes d'un accident.» // alt

www.revision-laa.ch

Nouvelle baisse des primes

Forte d'un résultat positif de 188,2 millions de francs, la Suva abaisse les primes de 3 % en moyenne dans l'assurance contre les accidents professionnels.

La Berner Zeitung a qualifié le résultat présenté en juin de «baume sur les plaies du système des assurances sociales». La Suva a dégagé un excédent de 188,2 millions de francs en 2009 (-149,4 millions en 2008), le degré de couverture financière est passé de 107,8 à 117,6 %, et le rendement de 12,6 % réalisé sur les placements (-12,2 % en 2008) est exemplaire, à l'instar des quelque 5 % obtenus en moyenne sur quinze ans.

La baisse profite à la majorité

La diminution de 4,3 % des accidents professionnels, conjuguée au bon résultat de l'exercice, permet à la Suva d'abaisser les primes de 3 % en moyenne dans l'assurance contre les accidents professionnels au 1^{er} janvier 2011. La plupart des entreprises assurées en bénéficieront. Les primes resteront inchangées pour un certain nombre d'entreprises, et une minorité les verra augmenter en raison d'une évolution négative des accidents. Dans l'assurance contre les accidents non professionnels, les primes restent stables malgré un accroissement de 0,9 % des accidents durant les loisirs. A la suite de cette quatrième baisse consécutive des primes, les entreprises assurées à la Suva paieront 16 % de moins qu'il y a quatre ans encore. L'abaissement des primes constitue une exception louable dans le domaine des assurances sociales, a notamment écrit l'Aargauer Zeitung. Et le chef des finances de la Suva de résumer: «Le modèle Suva, qui allie prévention, assurance et réadaptation, fonctionne.» // hga

www.suva.ch/comptes-annuels

Chiffres-indices 2009

	2009	Variation
Excédent de recettes	188,2 mio. CHF	+ 337,6 mio.
Recettes de primes brutes	4,230 mrd CHF	- 4,0 %
Prestations d'assurance (frais de traitement, indemnités journalières, rentes et allocations de renchérissement)	3,905 mrd CHF	+ 3,5 %
Total des accidents et maladies professionnelles	448 820	- 0,4 %
dont - accidents professionnels	175 365	- 4,3 %
- maladies professionnelles	2 517	- 10,0 %
- accidents non professionnels	254 176	+ 0,9 %
- assurance facultative des chefs d'entreprise	1 289	+ 3,9 %
- assurance-accidents des chômeurs	15 473	+ 32,0 %

Aide psychologique d'urgence



01 // La prise en charge psychologique des personnes qui ont assisté à un accident grave sans être elles-mêmes blessées n'est pas toujours assurée. // Photo: Thomas Cunz

En cas d'accident grave au travail, il est évident que les blessés doivent être impérativement secourus en priorité. Mais qu'advient-il des témoins et des autres personnes impliquées dans le drame? La Suva propose une nouvelle brochure spécialement consacrée à l'aide psychologique d'urgence.

Roland Hallwyler, directeur de l'entreprise de génie civil Gebrüder Hallwyler AG à Rothrist, a oublié les détails, mais il se souvient que la police était là, les pompiers, la Rega et une ambulance. En décembre 2007, un plafond s'effondre au cours des travaux de bétonnage sur un chantier de gros œuvre à Strengelbach dans le canton d'Argovie. Deux des ouvriers sont ensevelis sous du béton liquide. «Toute l'équipe a refusé de partir, ils ont aidé les sauveteurs à dégager les corps, évoque Hallwyler. Je ressentais le

besoin de rester. Même si je ne pouvais pas faire grand chose.» Écoutant son intuition, il n'avait pu se résoudre à quitter les lieux de l'accident. Après coup, il a réalisé que sa présence avait été importante pour beaucoup de gens.

«En cas d'accident grave, le directeur se retrouve brutalement sur le devant de la scène, explique Othmar Wettmann, chef de secteur à la Suva, qui connaît des situations similaires dans la branche forestière. Le personnel est sous le choc et le supérieur est lui aussi souvent dépassé par les événements.» Il ne sait pas quelle attitude adopter face aux personnes qui, demeurées indemnes, ont été témoins des faits ou impliquées dans l'accident. «Les questions sont nombreuses: que faire des effectifs le jour du drame, quand faut-il reprendre le travail, faut-il remplacer quelqu'un?»

Recourir à un care team

A Strengelbach, le care team argovien est arrivé sur place peu après l'accident avec un groupe de professionnels de l'aide psychologique d'urgence. Ils sont allés chercher les ouvriers en train de déblayer sur le chantier, ils les ont pris en charge dans un local séparé. «La presse a été presque aussi rapide que l'équipe de secours, ajoute Roland Hallwyler. J'étais submergé et finalement content d'avoir trouvé un interlocuteur auprès du care team. Il m'a dit ce qui m'attendait au cours des heures et des jours suivants.» Le soir même, Hallwyler a rédigé un communiqué de presse avec l'aide d'un spécialiste en communication et s'est préparé à répondre aux questions avant d'organiser la séance d'information facultative prévue le lendemain matin pour le personnel.

Tous les collaborateurs ont répondu présents à l'appel. Ils ont été informés par Hallwyler et un membre du care team. Les jours suivants, le care team est resté à la disposition du personnel, il a aidé l'entreprise à faire face aux médias. Le chantier a été fermé pendant une semaine à cause de l'enquête d'accident. Les collaborateurs concernés étaient libres de travailler sur un autre chantier.

Un outil d'aide psychologique d'urgence

«L'aide psychologique fournie par un care team professionnel représente un idéal», estime Ruedi Rügsegger, psychologue du travail à la Suva. Son organisation varie selon les cantons. Les personnes qui n'ont pas été blessées elles-mêmes, mais ont assisté à l'accident ou étaient impliquées dans celui-ci, ne bénéficient pas systématiquement d'un suivi psychologique. En publiant la brochure «Aide psychologique d'urgence – Que faire après un grave accident du travail?», la Suva a élaboré un outil destiné à faire en sorte que ce soutien devienne une intervention tout aussi naturelle que les secours d'urgence médicale.

Cette nouvelle publication adressée aux employeurs et aux responsables de la sécurité montre les principaux points importants concernant l'aide psychologique d'urgence après un accident du travail. Elle propose une liste de mesures à prendre en cas d'accident et à titre préventif et fournit des conseils pour mieux gérer les contacts avec les médias. Les victimes, leurs proches et leurs amis y trouveront également de nombreuses informations utiles. «L'employeur et l'entourage peuvent aider les collaborateurs à surmonter des situations traumatisantes et à se réintégrer normalement dans un environnement de travail familial», souligne Ruedi Rügsegger.

Care team et bonne communication

Une cérémonie de recueillement a été organisée pour le personnel, les proches et les médias sur le chantier de Strengelbach. «Ensuite, tous ont repris le travail,

même si chacun était libre de choisir», conclut Hallwyler. Pour lui, une chose est certaine: «Un care team externe et une bonne communication avec le personnel, les proches et les médias constituent les deux éléments les plus importants.»

Aujourd'hui, si besoin était, il appellerait immédiatement d'autres cadres en renfort pour aider l'équipe de secours. Avec le recul, Hallwyler sait ce qu'il ferait autrement. «Je ne pense pas que l'on puisse se préparer à 100 % pour ce genre d'événement.» Mais maintenant, il sait où trouver de l'aide, et c'est déjà beaucoup. // hga

www.assistance-spirituelle.ch; www.rnapu.ch; brochure «Aide psychologique d'urgence – Que faire après un grave accident du travail?» (voir page 23)

L'accident a toujours des conséquences psychiques

Aux lésions physiques de l'accident s'ajoutent inévitablement toute une série de conséquences dont des symptômes psychiques parfois marqués (dépression, anxiété, troubles du sommeil, stress post-traumatique). «Le rythme de vie de nos patients est profondément changé par l'accident, nous dit Jean Savoy, médecin-chef du service de psychosomatique de la Clinique romande de réadaptation. On voit alors s'installer une spirale descendante de pertes, à savoir le retrait professionnel, une perte des activités de loisirs, une diminution des contacts sociaux, une diminution de l'estime de soi, ou encore une détérioration des relations familiales». Dans une approche interdisciplinaire, le service de psychosomatique offre des soins individuels et en groupes thérapeutiques («Douleurs et changements», initiation aux techniques de relaxation). «L'enjeu de la réadaptation à la Clinique romande de réadaptation va être d'aider le patient à remonter cette spirale en mobilisant toutes ses ressources», conclut le Dr Savoy.

Réadaptation précoce

Les personnes accidentées ont de meilleures chances de guérir et de réintégrer la vie professionnelle si elles bénéficient à temps d'un suivi approprié. Une réadaptation globale et professionnelle joue un rôle déterminant.

Les cliniques de la Suva de Bellikon (AG) et de Sion (VS) sont des établissements de renom spécialisés dans la réadaptation et le suivi de victimes d'accidents graves. Après leur sortie de l'hôpital de soins aigus, les patients sont transférés dans l'une des deux cliniques de réadaptation où, selon un programme d'accompagnement individuel, ils apprennent à vivre avec leur handicap physique. Le recouvrement des facultés perdues et l'optimisation, voire le rétablissement complet des capacités physiques encore disponibles sont une priorité dans le cadre de la réadaptation des personnes accidentées. Outre le traitement médical complété par des entraînements à la marche et des exercices de musculation ciblés, les patients sont préparés à gérer les situations du quotidien: monter les escaliers, se doucher sans aide ou utiliser les transports publics. Les deux cliniques disposent de leur propre service de technique orthopédique, qui fabrique notamment des prothèses de membres sur mesure et des déambulateurs. L'offre des cliniques de réadaptation de Bellikon et de Sion est adaptée aux besoins des victimes d'accidents et fait partie du New Case Management (NCM) introduit en 2003. Cette méthode de gestion des cas s'est avérée très efficace. Depuis l'introduction du NCM, la Suva a pu réduire le nombre des nouvelles rentes de près de 30 %. Les assurés profitent des économies ainsi réalisées par la Suva sous la forme d'une baisse des primes. // hec

www.rehabellikon.ch; www.crr-suva.ch



«trébucher.ch»: bilan intermédiaire positif

Un câble par terre, des chaussures dans l'escalier, une chaise bancale pour grimper sur un arbre: cet automne, les collaborateurs du grossiste Prodega/Growa Cash + Carry recevront chez eux un paquet contenant exactement ce genre d'exemples de situations dangereuses au jardin et à la maison, des statistiques et un petit cadeau. «Nous introduisons la problématique dans les familles, explique Erich Joss, le chef du personnel. Nous espérons qu'elles en parleront et agiront.» L'entreprise a déjà fait des expériences positives avec d'autres actions similaires. Chaque collaborateur possède une liste de contrôle permettant d'identifier les risques de chutes et faux pas chez soi. Sur le réseau Intranet de l'entreprise, on trouve aussi des films et le matériel d'information de la campagne «trébucher.ch».

Raphael Ammann, responsable de la campagne «trébucher.ch» lancée mi-mars dernier, tire un bilan intermédiaire positif. «Nous avons rencontré un vaste succès auprès du public.» Avec un total de 295 000 cas par an, les chutes et faux pas constituent la cause d'accident numéro un en Suisse. Depuis le lancement de la campagne, les demandes auprès des conseillers Suva se multiplient. «Pour nous, cette campagne arrive à point», observe Patrick Ziltener, préposé à la sécurité de l'entreprise pharmaceutique Actelion. Les accidents y ont fait l'objet d'une évaluation en début d'année: les chutes et faux pas représentent un tiers des cas. «Ces derniers mois, nous nous sommes concentrés sur l'élimination des obstacles dangereux. Et le personnel

continue à en éliminer ou à les mettre en évidence et à nous les signaler.» Actelion sensibilise ses effectifs par le biais d'informations mises à disposition sur Intranet. «Les moyens de communication de la Suva nous sont aussi très utiles.» // hga
www.trebucher.ch; www.suva.ch/trebucher

//////////

Détermination des primes

La Suva calculant les primes selon le principe du risque et de l'origine des coûts, les assurés peuvent influencer sur leur montant. Dans l'assurance contre les accidents professionnels (AAP) et dans l'assurance contre les accidents non professionnels (AANP), les entreprises de même type et présentant un risque d'accident similaire sont réparties dans des classes ou communautés de risque fondées sur la solidarité. Les entreprises présentant des risques de maladies et d'accidents professionnels élevés paient davantage de primes. Celles-ci sont allégées pour les entreprises ou les branches prévenant les accidents. La prise de conscience du risque et la prévention systématique ont permis une nette réduction du nombre et du coût des accidents professionnels au cours des dernières années.

La Suva dispose d'un financement solide. Tandis que les primes des caisses-maladie augmentent, la Suva abaisse les siennes pour la quatrième fois consécutive. Grâce à la combinaison de l'assurance, de la prévention et de la réadaptation, la Suva participe depuis toujours à la réduction des coûts. Avec sa gestion des cas visant une réinsertion professionnelle rapide, la Suva a réduit massivement le nombre de nouvelles rentes et les coûts des rentes. Les payeurs de primes en profitent, puisque la Suva leur redistribue ses gains et les économies qu'elle réalise sous la forme de primes plus basses. // hec

www.suva.ch/suvarisk; brochures disponibles sur www.suva.ch/waswo-f (mot-clé: détermination des primes)

//////////



Prix de promotion de la santé

La Section suisse de l'Association européenne pour la promotion de la santé (A.E.P.S.), la Fondation Promotion Santé Suisse et la Suva décernent trois prix annuels «Santé et Entreprise» d'une valeur totale de 250 000 francs. Ils récompensent des programmes de prévention et de promotion de la santé véritablement bénéfiques pour la santé du personnel et permettant de réaliser des économies. En 2009, l'entreprise genevoise Démolition et Maintenance de Bâtiments (DMB) a remporté le premier prix pour son programme «Accueil et intégration», qui a fait diminuer l'absentéisme et le risque d'accident parmi les ouvriers temporaires étrangers. Un deuxième prix ex æquo a récompensé un «Programme multifactoriel de promotion de la santé destiné aux collaborateurs 40plus» de l'Helvetia Assurances et un projet «Physiothérapie d'entreprise – Bouger c'est possible – Toujours!» de Post-Logistics, filiale de La Poste Suisse. Vous trouverez le formulaire d'inscription au concours 2010 sur www.aeps-ch.org (dernier délai: 1.10.2010).

Outre le prix «Santé et entreprise», Promotion Santé Suisse décerne le label de qualité «Friendly Work Space». Pour en savoir plus, apprendre à mieux concilier vie professionnelle et vie privée ou tester un nouveau baromètre de stress en ligne pour les entreprises, il suffit de consulter les sites correspondants sur Internet. // hga

www.promotionsante.ch
www.s-tool.ch (dès le 9.8.2010)
www.aeps-ch.org

//////////

Sponsor national des SlowUps



Les SlowUps sont un rendez-vous traditionnel. A titre de sponsor national, la Suva participe à huit rencontres, dont elle profite pour promouvoir le port du casque.

400 000 promeneurs, joggeurs, walkeurs, cyclistes, personnes en chaise roulante, équipées d'une trottinette ou de rollers s'emparent une fois par an d'un domaine habituellement monopolisé par les véhicules motorisés. La Suva, présente depuis le début, assistera cette année à huit SlowUps en tant que sponsor national (voir site Suva). «Cela nous permet d'entrer en contact avec un grand nombre de cyclistes et de patineurs, de l'amateur au professionnel», explique Esther Hess, responsable de la campagne casque de cycliste à la Suva. Les SlowUps constituent souvent une occasion idéale pour acheter un premier casque ou remplacer un modèle usagé. Lors de ces rencontres, la Suva propose un service de réglage et des rabais sur ses casques.

Récompenses

La Suva envoie un «chasseur de casques» sur le parcours: les cyclistes casqués reçoivent un petit cadeau. «Nous sommes contents de l'évolution de ces dernières années, déclare Esther Hess. Toujours plus de cyclistes roulent casqués, dans les SlowUps comme dans leurs déplacements quotidiens.»

Aujourd'hui, quatre cyclistes sur dix portent le casque. Le but de la Suva et du Bureau de prévention des accidents (bpa) est clair: «Un cycliste sur deux porte le casque, même sur les petits trajets».

Les autres sponsors nationaux des SlowUps sont Promotion Santé Suisse, la Fondation SuisseMobile et Suisse Tourisme. // hga

www.suva.ch/campagne-casques-de-cycliste
www.slowup.ch/f

Impressum

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne
 Tél. 041 419 51 11, fax 041 419 58 28
www.suva.ch; benefit@suva.ch
 Rédaction: Gabriela Hübscher (hga)

Contributions à la présente édition:

Jean-Luc Alt (alt), rédacteur Suisse Romande
 Nadia Gendre Dubois (gnc), rédactrice Suisse romande
 Chantal Heiniger (hec), rédactrice Risk/Care
 Beat Arnold (arb), rédacteur Pro
 Alois Felber (afe), rédacteur Pro
 Stefan Dettwiler (deh), chef assurance militaire
 Johannes Reichen (joh), collaborateur freelance
 Saša Rasic (ras), collaborateur freelance
 Franca Pedrazzetti, photographe
 Dominik Wunderli, photographe
 Jean-Luc Cramatte, photographe
 Thomas Cunz, photographe
 Markus Zimmermann, photographe
 Fränzi Meyer (mfc), mise en pages

Commandes:

Suva, service clientèle
 Case postale, 6002 Lucerne
 Tél. 041 419 58 51, fax 041 419 59 17
 E-mail: service.clientele@suva.ch
www.suva.ch/waswo-f
 Reproduction souhaitée avec mention de la source.
 «benefit» paraît quatre fois par année.

Impression avec bilan neutre
 en CO2: www.myclimate.org

Le modèle Suva

- **La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.**
- **La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.**
- **Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.**
- **La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.**

Tirer des leçons des accidents: chute mortelle depuis une plateforme de bétonnage



01 // Faux: les deux ouvriers qui travaillaient sur cette plateforme sont tombés sur le sol en béton. La protection latérale manquait aussi. // Photo: Suva



02 // Juste: protection latérale en trois parties sur une plateforme montée correctement. // Photo: zvg

Une plinthe cède sur une plateforme de bétonnage, deux ouvriers tombent dans le vide. Une chute mortelle pour le premier. Le deuxième est grièvement blessé.

Deux hommes bétonnent la façade d'un immeuble en construction. Ils travaillent sur une plateforme (échafaudage à console) fixée au coffrage à 2,75 m au-dessus du sol. Le platelage est constitué de plinthes. L'une d'elles se casse brusquement en deux sous le poids des hommes, précipités dans le vide. Un ouvrier, grièvement blessé à la tête en tombant sur le sol en béton, décède sur place. Le deuxième survit à la chute.

Fatale ignorance

Lors du montage du platelage, le contre-maître remarque qu'une partie d'une plinthe, déjà utilisée sur un autre chantier, a été sciée (photo 03). A cet endroit, la plinthe est plus de la moitié moins large qu'à l'origine. Il est évident qu'elle ne supportera pas le poids des deux hommes. Les ouvriers se mettent au travail sur la plateforme de bétonnage sans qu'il en soit tenu compte. Une erreur fatale qui coûte

la vie à l'un d'eux. Il aurait suffi de cinq minutes, tout au plus, pour remplacer la plinthe endommagée.

Culture de la sécurité

La plateforme de bétonnage présentait d'autres défauts graves. Il manquait notamment la protection latérale requise pour les travaux effectués à cette hauteur (garde-corps en trois parties) (photo 01). Les responsables ont non seulement sous-estimé les risques, mais aussi violé les prescriptions de l'ordonnance sur les travaux de construction. Les conditions de travail rencontrées sur ce chantier témoignent du manque de culture de la sécurité de l'entreprise.

Roland Richli, secteur bâtiment et génie civil



03 // La plinthe cassée (largeur: 28 cm) avait été partiellement sciée. // Photo: Suva

Quelques conseils pour éviter ce type d'accident

Si vous constatez des défauts de sécurité, réagissez! A titre de contremaître, arrêtez immédiatement les travaux et ordonnez les changements nécessaires. A titre d'ouvrier, ne montez jamais sur un échafaudage dangereux. Eliminez d'abord les défauts ou avisez votre chef. Avertissez vos collègues.

Employeurs et supérieurs

- A partir d'une hauteur de chute de 2 m, installez une protection latérale en trois parties (garde-corps, filière intermédiaire, plinthe).
- Contrôlez et entretenez le matériel d'échafaudage. Eliminez le matériel défectueux.
- Instruisez le personnel sur l'utilisation des échafaudages.
- Contrôlez et imposez le respect des prescriptions de sécurité.

Collaborateurs

- Contrôlez visuellement les échafaudages (platelages, protection latérale, etc.).
- Pour le montage, n'utilisez que des éléments en parfait état.
- A partir d'une hauteur de chute de 2 m, ne travaillez jamais sans protection latérale.



www.suva.ch/exemples-accidents

Vos collaborateurs sont-ils préparés en cas d'urgence? Testez vos connaissances!

Connectez-vous sur www.suva.ch/concours: vous remporterez peut-être l'un des dix magnifiques prix mis en jeu.



Solution du concours «benefit» 2/2010: Combien les chutes et faux pas coûtent-ils chaque année aux assureurs?

- A** 950 millions
B 500 millions
C 1,5 milliard

La réponse A est correcte. En Suisse, les chutes et faux pas constituent la cause d'accident la plus fréquente. Ils génèrent des coûts d'un montant de 950 millions de francs pour les seuls assureurs LAA. Dans le contexte professionnel, on enregistre près de 55 000 cas par an, auxquels s'ajoutent environ 100 000 cas d'accidents non professionnels concernant des travailleurs victimes d'une chute à la maison ou durant les loisirs. Derrière la froideur de ces chiffres se cachent beaucoup de souffrances, d'expériences douloureuses et d'absences onéreuses. La plupart des chutes et faux pas seraient pourtant faciles à éviter. Aussi, la Suva a lancé en mars une campagne de prévention intitulée «trébucher.ch», qui s'étalera sur plusieurs années (voir page 14).

Les gagnants ont été informés par écrit. Leurs noms sont publiés sur www.suva.ch/concours.

www.trebucher.ch

Souvent, les personnes devant faire face à une urgence sont dépassées. En cas d'accident dans l'entreprise, les collaborateurs sont livrés à eux-mêmes jusqu'à l'arrivée des secours. Lorsqu'un accident se produit, une réaction rapide et appropriée est décisive pour la victime. Il est donc nécessaire de disposer d'une bonne organisation en cas d'urgence. «Dans chaque entreprise, chaque collaborateur devrait savoir ce qu'il faut faire en cas d'urgence», déclare Beat Arnet, chef de la division services prévention de la Suva. «Aussi, il est indispensable que chacun dispose d'une solide formation de base et bénéficie d'un entraînement régulier.» // hga

La Suva met à la disposition des entreprises assurées des moyens d'information et des listes de contrôle relatives à l'organisation en cas d'urgence. Vous trouverez ces documents sur www.suva.ch/waswo-f.

Feuillet d'information

- Comportement en cas d'urgence (réf. 67062/1)

Listes de contrôle

- Travailleurs isolés (réf. 67023)
- Voies d'évacuation (réf. 67157)
- Plan d'urgence pour les postes de travail fixes (réf. 67062)
- Plan d'urgence pour les postes de travail mobiles (réf. 67061)

Maîtrisez le danger (réf. 88154)

Organiser la sécurité (réf. 66101)

Carte d'appels d'urgence (réf. 88217/1)

Qu'est-ce qui est le plus important après un accident?

- A** Demander de l'aide
B Evaluer la situation
C Garder son calme

Délai de participation: 17 septembre 2010
www.suva.ch/concours



Prix // 1^{er} prix: iPod Nano 8 Go // **2^e prix:** chèques Reka d'une valeur de 150 francs // **3^e prix:** pharmacie de voiture // **4^e-10^e prix:** AquaClic

Du courant vert grâce aux déchets

La chaleur libérée durant l'incinération des déchets peut être exploitée pour la production d'énergie électrique et d'eau chaude. Ce procédé comporte plusieurs enjeux en matière de sécurité et d'environnement, comme le démontre l'entreprise fribourgeoise SAIDEF SA.



01

Le terme «courant vert» est souvent attribué à l'énergie solaire, éolienne ou hydraulique, mais rarement à celle produite par l'incinération des déchets. Pourtant, selon les indications d'EnergieSuisse, les usines d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) produisent aujourd'hui plus de deux tiers du courant issu d'énergies renouvelables (sans la force hydraulique).

Les UIOM récupèrent l'énergie libérée par l'incinération des déchets et distribuent ce courant vert aux services locaux d'électricité, qui le revendent aux consommateurs sous une appellation spécifique. De plus, les UIOM approvisionnent en chaleur à distance villes, quartiers ainsi que zones industrielles et artisanales. Au total, cela représente près de 3 milliards de kWh par an et correspond aux besoins en énergie de 400 000 habitants. Des études scientifiques montrent que l'électricité ainsi produite présente un excellent écobilan.

01 // Laurent Schwaller: «Derrière la fenêtre, la température peut atteindre 1000°C!».

////////////////////

Du courant vert pour 20 000 ménages fribourgeois

Dans les enceintes de la SAIDEF, plus de 100 camions déchargent chaque jour ouvrable quelque 350 tonnes de déchets industriels et ménagers, en provenance des quatre coins du canton de Fribourg, de la Broye vaudoise et de quelques communes bernoises.

L'énergie thermique obtenue lors de l'incinération de ces 88 000 tonnes annuelles de déchets permet de produire 70 mio de kWh par an, soit la consommation de plus de 20 000 ménages. La chaleur résiduelle (de 7 à 40 mio de kWh) sert à alimenter FRICAD – le plus grand réseau fribourgeois de chauffage à distance et l'un des plus importants de Suisse romande. Les ordures ména-

gères peuvent ainsi fournir l'énergie nécessaire à la production industrielle de poudre de lait ou encore au maintien d'une température agréable dans les chambres d'un hôpital.

«Afin de sensibiliser et de mieux informer le public sur nos activités, nous avons réalisé sur notre site un parcours didactique, destiné en particulier aux enfants», nous confie Gabriel Nussbaumer, directeur de la SAIDF.

La sécurité devrait être cybernétique

L'incinération des déchets comporte de grandes exigences en matière de protection de l'environnement, mais aussi de sécurité. «Selon les principes de la philosophie japonaise Kaizen, nous nous efforçons d'améliorer continuellement la sécurité au sein de notre entreprise et de tirer des leçons de nos expériences» nous explique Gabriel Nussbaumer. «Par exemple, à la suite d'un accident où la pression trop importante de la benne, combinée avec une ouverture impromptue des portes, avait fait basculer le camion et son chauffeur dans la fosse de déchargement, nous avons mis en place un marquage à l'aide de «gendarmes couchés» indiquant la limite de recul maximale».

«De plus, outre la réalisation d'un manuel évolutif, présentant les points critiques avec photos et explications, nous organisons des rencontres avec nos 43 collaborateurs afin de les rendre attentifs aux dangers. Dans l'idéal, la sécurité devrait être cybernétique, et donc aller de soi».

Enfin, tous les six mois, la SAIDF organise une séance de travail avec les acteurs concernés par la sécurité et la santé au travail, à savoir le médecin d'entreprise, les autorités cantonales, les ingénieurs et chargés de sécurité, le responsable des ressources humaines et la direction – «une mesure exemplaire et encore peu fréquente» confirme Jean-Marc Seydoux, ingénieur de sécurité à la Suva.

Une vigilance de tous les instants

Le faible taux d'accidents de l'entreprise est le résultat d'une vigilance humaine et technologique permanente: contrôles quotidiens des protections individuelles effectués par le chargé de sécurité et surveillance en continu de la production par des caméras thermiques, reliées à un poste de contrôle. «En effet, certains risques encourus ne sont pas directement imputables au comportement de nos collaborateurs, mais aux gaz: un feu dans la fosse dû à la fermentation ou une explosion dans le four, due par exemple à la présence d'une bonbonne de gaz parmi les déchets». A cela, poursuit le chargé de sécurité Laurent Schwaller, «il faut ajouter les contrôles du Service de l'environnement relatifs aux émissions de fumées, d'odeurs, de bruit et d'eau».

Texte: Nadia Gendre // Photo: Jean-Luc Cramatte

//////////

A propos ... Feu sacré, feu damné

Le feu Saint-Elme dansant sur les mâts du Pequod, le navire du capitaine Achab acharné à détruire l'orque Moby Dick – une scène lue un matin au lit, en écoutant mon père allumer le poêle à bois dans la pièce voisine. La braise rougeoyant sous la poêle à trous où mon grand-père grillait les châtaignes comme autrefois dans son village valdotain.

La dévoration des chênes-verts sur la colline cévenole incendiée, et la coulée de lave incandescente dévalant les pentes de l'Etna, arbres et chaumières s'embrasant à distance tant la chaleur était intense.

La rougeur tremblotante des lampes à beurre dans les hauts villages sherpas.

...Dans mes souvenirs, autant de présences du feu – magique, réconfortant, nourricier, destructeur, et sacré. Volé aux dieux ou plus prosaïquement domestiqué il y a 500 000 ans par un homo plus sapiens que les autres, cet élément occupe une place à part dans notre imaginaire. Adoré comme le Bien, redouté comme le Mal, il symbolise aussi puissamment l'anéantissement que la purification, la vie éternelle que la mort aux enfers, la passion charnelle que la connaissance illuminatrice. C'est le feu qui a fait l'humanité. Se chauffer! Cuire les aliments! Défricher pour cultiver! Façonner des outils! Vapeur, machines, mobilité, sans lui, où en serions-nous?

Partout il fait vivre – et partout il tue. Fumée, CO2, pollution, maladies, ses bienfaits se paient cher, mais pour en profiter, que ne ferait-on pas... voyez, dès l'aube de l'humanité, les drames de «La Guerre du feu», et voyez aujourd'hui le Golfe du Mexique et la Louisiane sacrifiés au pétrole – c'est-à-dire à ce feu sans lequel notre existence serait impensable.

Au propre comme au figuré, nous dansons sur un volcan menacé par la foudre – entre le feu central et le feu du ciel, apprentis sorciers harnachant de nos inventions technologiques des forces cosmiques pour servir notre confort et notre besoin de puissance, créatures éphémères rêvant d'éternité – sachant sans y croire que même le Soleil un jour s'éteindra!



//////////
Jacques Poget Chroniqueur, ancien rédacteur en chef de 24heures et président du jury du Prix Suva des Médias.



01 // Tubes de lancement dans un ancien dépôt militaire: Ruedi Schlotterbeck et les «Luzerner Pyromantiker» utilisent le site comme entrepôt et comme atelier.



Le magicien du ciel, Ruedi Schlotterbeck

En 1956, Ruedi Schlotterbeck fait éclater deux vitres de la maison paternelle. Aujourd'hui, ce maître-peintre, cofondateur de l'association «Luzerner Pyromantiker», crée de nouveaux effets pyrotechniques.

Du charbon de bois contre les maux d'estomac du père, du soufre pour éloigner les chiens rôdeurs et du nitrate de potassium comme engrais: en 1956, Ruedi Schlotterbeck, 14 ans, achète ces trois produits chimiques dans trois drogueries différentes pour éviter tout soupçon. La loi sur les toxiques n'existe pas encore et si quelqu'un pose des questions, il saura expliquer leur utilisation sans rougir. Son vrai plan: fabriquer de la poudre noire après des recherches approfondies à la bibliothèque. Le but: faire du bruit. Il n'est pas question de réaliser un beau feu d'artifice, pas encore.

Après un échec et des vitres cassées, son père lui interdit ce loisir expérimental. «Aujourd'hui, je sais ce qui n'a pas marché», dit le Lucernois, s'étant entre-temps fait un nom comme artificier amateur. Malgré l'interdiction, le but est atteint après une autre détonation bruyante: le mélange photoéclair parfait. «Ensuite, j'ai provisoirement cessé de m'intéresser aux feux d'artifice.»

Du laboratoire au ciel

C'est un ami d'enfance qui a ramené Schlotterbeck à la pyrotechnie, il y a 30 ans. Il avait besoin d'aide pour réaliser un feu d'artifice lors d'un mariage, «Et là, cela m'a repris». Schlotterbeck s'achète ensuite plusieurs livres sur le sujet et s'aménage un laboratoire à la maison. Il fondera plus tard avec un ami l'association «Luzerner Pyromantiker» (Pyromantiques lucernois) qui compte désormais onze artificiers amateurs. Ils conçoivent et réalisent des feux d'artifice, proposant aussi des effets spéciaux, dont des théâtres de feu. Les produits développés dans son laboratoire, Schlotterbeck les fabrique dans un ancien magasin de munitions militaire en Suisse centrale. «Etant un peu l'inventeur de l'équipe, j'optimise les recettes de base ou crée de nouveaux effets, introuvables dans le commerce. Mais j'achète 90 à 95 % du feu d'artifice.»

La police fédérale de Berne a également eu vent du loisir inhabituel de Ruedi Schlotterbeck. Après la production des justificatifs requis (sécurité, assurances), elle l'a autorisé à fabriquer des feux d'artifice à titre privé, un cas unique en Suisse. Sa détonation la plus connue est la salve de coups de canon qui ouvre le carnaval de Lucerne. Les effets de Schlotterbeck peuvent aussi être vus dans certains des plus grands feux d'artifice du

pays, dont celui de la Saint-Sylvestre à Zurich. Si un tableau évoquant un paon faisant la roue apparaît dans le ciel, c'est l'œuvre de Schlotterbeck, «le paon de Ruedi», comme l'appellent les Zurichois.

Nouvelle réglementation pour les particuliers

Des dispositions légales claires existent à présent pour la pyrotechnie. «C'est important, souligne Schlotterbeck, car de plus en plus de particuliers tirent eux-mêmes des feux d'artifice.» Les modifications de l'ordonnance sur les explosifs – adaptée cette année aux directives européennes – en vigueur depuis le 1^{er} juillet, tiennent compte de cette évolution. Dès lors, l'emploi de certains artifices requiert des connaissances particulières. Pour les artificiers privés souhaitant tirer des batteries de feux d'artifice introuvables dans le commerce de détail, cela signifie qu'ils devront présenter un permis d'acquisition et un certificat. Ce dernier s'obtient après la réussite d'un examen, au terme d'une demi-journée de formation. Les cours ont été élaborés par des représentants de la branche avec le soutien de la Suva et des Luzerner Pyromantiker. «Si la Suva ne peut pas agir sur le fait que de plus en plus de particuliers tirent des feux d'artifice, déclare Christoph Bosshard, chimiste à la Suva, elle entend néanmoins contribuer à la prévention en collaborant au programme de formation.»

«Dans la manipulation des feux d'artifice, il faut observer des règles, assure aussi Ruedi Schlotterbeck: ne pas boire d'alcool, lire le mode d'emploi, respecter les distances de sécurité et se demander où retomberont les déchets. Il est également important de laisser reposer les engins non explosés au moins un quart d'heure.» Son dernier feu d'artifice, Schlotterbeck l'a réalisé avec ses collègues, le 31 juillet. Le 1^{er} août, il a laissé cela à d'autres. «J'étais assis sur mon balcon en spectateur.»

Texte: Gabriela Hübscher // Photo: Dominik Wunderli



www.feuerwerk-skf.ch; www.pyromantiker.ch



Du mouvement!
La promotion de la santé:
un investissement gagnant



01



Travail de précision dans l'industrie horlogère
Des postes de travail ergonomiques augmentent le bien-être et la productivité



02

01

Du mouvement!

Les mouvements répétitifs astreignants sont une réalité quotidienne pour de nombreux salariés. L'exercice physique apporte l'équilibre nécessaire, améliore la santé et contribue à réduire les absences. En 2008, la Suva a lancé un concours pour recueillir des projets de promotion de l'exercice physique au travail. Le résultat est aussi surprenant que réjouissant: beaucoup d'entreprises luttent contre la sédentarité. Laissez-vous inspirer par leurs exemples!

Du mouvement! La promotion de la santé: un investissement gagnant //
24 pages A4 // Réf. 44083.f

La sécurité, c'est réalisable
Liste de contrôle
Chargement et déchargement des conteneurs et des bennes



Connaissez-vous les dangers liés au chargement et au déchargement des bennes, conteneurs roulants et compacteurs?

Cette liste de contrôle vous permettra de contrôler le bon fonctionnement des conteneurs et des bennes et de vérifier si vous maîtrisez les principaux dangers liés à leur chargement et à leur déchargement au sein de votre entreprise. La liste mentionne des possibilités d'amélioration et constitue un auxiliaire efficace pour réduire la fréquence et la gravité des accidents.

- Les principaux dangers sont:
- tomber du conteneur
 - être heurté par la marchandise
 - être attrapé par des portes et battants s'ouvrant brusquement
 - se concasser des parties du corps
 - renversement du camion

Pour l'élaboration de cette liste de contrôle, nous avons été soutenus par FOED (Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets) et par FACTAG (Association suisse des transports routiers). Nous les remercions vivement de leur précieuse collaboration.

Publié en 2014



03

Votre carnet de vaccination est-il à jour?



Faites-le contrôler régulièrement par votre médecin de famille! Certains rappels sont indispensables pour une bonne protection en cas de blessure (tétanos, etc.).



Quelle que soit votre situation, contactez votre médecin de famille. Consultez également le site www.suva.ch/assur

05

02

Travail de précision: comment éviter les postures forcées?

Réaliser des travaux de précision à une courte distance visuelle est caractéristique de nombreux postes de travail, comme dans l'industrie horlogère et la microélectronique. Les personnes concernées restent parfois plusieurs heures pratiquement immobiles dans une posture statique, ce qui peut entraîner des postures forcées, des troubles physiques et des difficultés de concentration. Un aménagement ergonomique des postes de travail, c.-à-d. tenant compte des facteurs humains, est alors particulièrement important. La présente brochure en explique les principaux points aux responsables des entreprises. Elle a été élaborée en collaboration avec la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, avec le concours des inspections cantonales du travail (ICT) et du SECO.

Travail de précision dans l'industrie horlogère. Des postes de travail ergonomiques augmentent le bien-être et la productivité //
24 pages A4 // Réf. 44084.f



07

03

Nouvelles listes de contrôle

Nouvelles listes de contrôle pour la détermination des dangers et la planification des mesures dans les entreprises:

Nettoyage et entretien des bâtiments (liste entièrement remaniée) // Réf. 67045.f

Big bags – Grands récipients vrac souples (GRVS) // Réf. 67128.f

Chargement et déchargement des conteneurs et des bennes // Réf. 67174.f

Maintenance des conteneurs et des bennes // Réf. 67175.f

04

Factsheets

Les factsheets peuvent être téléchargés sous forme de fichiers pdf sur www.suva.ch/waswo-f. Ils n'existent pas en version imprimée.

Exigences de sécurité relatives aux filets de sécurité utilisés dans la construction d'ouvrages à ossature métallique préfabriqués // Réf. 33001.f

Rigging événementiel. Pas de place pour l'improvisation // Réf. 33006.f

Liquides inflammables et bouteilles de gaz sur les chantiers. Quelles sont les prescriptions d'entreposage? // Réf. 33030.f

05

Affiches pour les entreprises

Votre carnet de vaccination est-il à jour? // Format A4 // Réf. 55282.f

Élargissez votre vélo avec le nouvel écarteur de danger de la Suva. // Format A4 // Réf. 55283.f

Les chutes et faux pas font plus de blessés que les accidents de la route. // Format A4 // Réf. 55284.f

L'alcool est un adversaire dangereux. Ne buvez pas pendant le tournoi. // Format A4 // Réf. 55285.f

06

Nouveaux moyens d'information en bref

Vous trouverez des informations sur l'aide psychologique d'urgence à la page 12.

Aide psychologique d'urgence – Que faire après un grave accident du travail? // 14 pages A4 // Réf. 44086.f

Suva // Rapport de gestion 2009 // 114 pages A4 // Réf. 1278/97.f

07

Offre spéciale d'automne: set de lunettes de protection

Profitez dès maintenant: avec chaque paire de lunettes de protection Profi 116 avec étui, nous vous offrons une paire de tampons auriculaires ARTIFIT Standard emballés dans un petit coffret pratique. Prix par set: CHF 21.50, rabais de quantité à partir de 10 exemplaires (hors TVA, franco de port). Offre valable jusqu'au 31.12.2010 (jusqu'à épuisement du stock).

Offre spéciale d'automne SuvaPro (réf. 30426) // www.sapros.ch/suvapro-offre-speciale // sicherheitsprodukte@suva.ch // Tél. 041 419 52 22

08

Allégez la charge!

«Allégez la charge!» est un nouveau dossier d'enseignement consacré au port des charges. Ce dossier publié sur le site de la Suva aide les collaborateurs et les jeunes en formation à éviter les lésions dorsales. Les jeunes en particulier ont souvent un comportement inadéquat quand ils soulèvent ou portent des charges. Ils se sentent forts et prennent inconsciemment des risques susceptibles d'entraîner des lésions de l'appareil locomoteur, du dos en particulier. Le dossier est composé de deux présenta-

tions Powerpoint, l'une destinée aux apprentis et l'autre à la formation des collaborateurs dans les entreprises. Celle pour les écoles comprend aussi une partie pratique, des exercices ainsi qu'un test initial et final.

www.suva.ch/allegez-la-charge

Newsletter

Abonnez-vous à notre Newsletter qui vous permettra chaque mois d'en savoir plus sur certains sujets d'actualité, nos campagnes, nos offres et nos services. www.suva.ch/newsletter-f

Benefit électronique

Abonnez-vous à notre magazine sous forme électronique. Vous pourrez ainsi accéder en un seul clic à des informations détaillées, transférer des articles et les enregistrer. www.suva.ch/benefit-f



Offre pour les lecteurs

Par monts et par vaux avec le sourire

L'itinéraire menant de la gare historique de Noiraigue au Creux-du-Van, le long de l'Areuse par le Val-de-Travers, se prête merveilleusement à une randonnée à vélo électrique: le «Flyer» vous donne un coup de pouce bienvenu pour affronter les montées en toute légèreté. Profitez de notre offre réservée aux assurés Suva:

**2 vélos électriques «Flyer» avec
abonnement demi-tarif ou AG: CHF 40.– au lieu de CHF 80.–
2 vélos électriques «Flyer» sans
abonnement demi-tarif ni AG: CHF 45.– au lieu de CHF 90.–**

La station de location des vélos électriques «Flyer» se trouve à la gare de Noiraigue. Les jeunes âgés de 14 à 16 ans doivent être titulaires d'un permis de vélomoteur. La Suva met gratuitement à disposition des casques de cycliste et des sièges pour enfants. Le nombre de vélos électriques étant limité, la réservation est obligatoire (en ligne sur www.rentabike.ch ou par téléphone au 032 864 90 64). Vous pouvez remettre le coupon sur place. L'action est valable du 4 août au 15 octobre 2010. // hga



www.rentabike.ch (réservation en ligne)

Sans casque, attention à la casse!



Offre «Flyer»

2 vélos électriques «Flyer» avec abonnement
demi-tarif ou AG: CHF 40.– (au lieu de CHF 80.–)

2 vélos électriques «Flyer» sans abonnement
demi-tarif ni AG: CHF 45.– (au lieu de CHF 90.–)

Valable du 4.8 au 15.10.2010 | A remettre à la gare de Noiraigue

